

Réforme des retraites

20 avril 2023

La loi du 14 avril 2023 sur la réforme des retraites a été publiée au journal officiel.

Le service des retraites de l'Etat s'adapte en intégrant progressivement la nouvelle réglementation pour vous informer sur les effets de cette réforme sur votre retraite.

Les éléments définitifs de la réforme seront publiés sur notre site retraitesdeletat.gouv.fr dès qu'ils seront connus.

D'ici là, Vous pouvez savoir si les mesures nouvelles vous concernent en consultant la rubrique "[Réforme des retraites : suis-je concerné\(e\) ?](#)" sur le site site [Info Retraite](#).